



Séance de la Commission du Personnel

Procès-verbal

24 février 2020 - 12h15 -14h, Uni Dufour, salle 260

Membres présents : Marie-Claire Cors-Huber, Piera Dell’Ambrogio Longhi, Brigitte Galliot, Antoine Geissbühler, Patrick Grespan, Hans-Rudolf Hagemann, Dimitri Konstantas, Jean-Henry Morin, Sébastien Müller, Xavier Perret, Laure Piguet, Myriam Piguet.

Excusée : Annick Ettlín

Représentant syndical: Jean-Blaise Claivaz, Amelia Marcelino

Invité.e.s : Marco Girani et Sara Carmignani, service des bâtiments

Prise du PV par Nuria Altadill en remplacement de Maryline Primus

1. Approbation de l’ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2019
3. Point de situation télétravail
4. Point de situation score
5. Réflexions, mesures et communication après audits RH
6. Reconnaissance de l’expérience des assistant.e.s lors du passe à la fonction de maître-assistant.e.s (annuités)
7. Impacts des restrictions budgétaires 2020 sur l’UNIGE
8. Vie des collaborateurs-trices intramuros : qualité de l’eau, appels d’offres cafétérias, tri des déchets. En présence de Marco Girani et Sara Carmignani.
9. Politique générale du rectorat sur les open spaces
10. Lieu adapté pour la prière
11. Point de situation Covid-19

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Amelia Marcelino fait remarquer qu'un délai de validation des PV plus court serait plus utile pour les collaborateur-trices. Cependant, cela n'est pas possible pour Brigitte Galliot en raison de la forte pression sur les collaborateur-trices. Cela fut possible pas le passé, mais cette faisabilité n'est plus là en raison de la charge de travail qui s'est accrue.

Amelia Marcelino fait la demande formelle de les faire diffuser dans les trois mois et invite à réfléchir à la question.

2. Point de situation télétravail

La société **Shake.suisse** accompagne le rectorat pour réaliser identifier les risques du télétravail. Des *Focus group* sont en cours d'organisation pour laisser exprimer les risques, les réticences, entrevoir les réorganisations importantes, pour identifier la matrice des risques, voir s'ils se réalisent et voir combien de personnes pourront être impliquées dans le processus. 123 personnes font partie de la phase pilote. Un questionnaire a été élaboré et envoyé aux volontaires à la fin du mois de janvier pour mesurer leur niveau de satisfaction.

Les résultats des statistiques et des focus groups sont pour avril.

A la question d'Amelia Marcelino qui demande si les remarques faites durant la phase pilote seront prises en compte, Brigitte Galliot répond que oui.

3. Point de situation SCORE

Marie-Claire Cors-Huber informe que le Conseil d'Etat envisage une 2^e opération de communication des résultats de SCORE en l'état sur la situation figée à novembre 2019. Le 26 mars est la date prévue pour cette opération de communication. Cette fois, les indicateurs sont au vert pour que l'Unige fasse partie de la communication. Les employés (PAT et professeur-es) colloqué-es recevront alors une communication.

Piera dell'Ambrogio ajoute une autre information : selon le Conseil d'état, le système de bascule est plus avantageux. Au début, les perdants pourraient directement rejoindre une nouvelle échelle des traitements dès janvier 2022. Pour Amelia Marcelino, une bascule horizontale contre un blocage de deux années d'annuité n'est au final pas un cadeau.

Marie-Claire Cors-Huber indique que celles et ceux qui auraient été bloqué-es temporairement rejoindront directement la nouvelle échelle des traitements. Pour ceux qui seraient gagnant-es, il y a une prévision de palier, lissé sur 6 ans potentiellement.

Dans le projet de loi, en contre-partie de la bascule directe pour les perdants, le Conseil d'état propose que sur les 6 années à venir, 2 années soient bloquées. In fine, le Grand Conseil votera ou pas le projet de loi.

Amelia Marcelino donne une information du cartel intersyndical, dont il ressort que les calculs sont incomplets et que le Conseil d'Etat n'a pas la même analyse que le cartel. Pour ce dernier, il y a des perdants partout et aucun gagnant. Elle pense qu'il faut avoir plus d'information, idéalement des informations par fonction pour pouvoir se positionner. Les cas individuels ne sont pas intéressants dans ce cas.

A la question de **Sébastien Müller** qui demande si nous avons idée du pourcentage de

collègues colloqué-es, Marie-Claire Cors-Huber indique qu'il y a eu beaucoup de mouvements dernièrement après les coups d'arrêts que nous avons connus, suivis de créations de postes, de démissions et autres. L'avancée était bonne, mais plus le temps passe plus les situations évoluent.

Hans-Rudolf Hagemann demande si une marge de manœuvre sera possible pour gérer un volume salarial plus ou moins grand. De l'avis de Brigitte Galliot et Marie-Claire Cors-Huber, faire une analyse pour différencier les cas de figure qui ne sont pas les mêmes est chronophage et aléatoire dans cet état d'entre deux.

4. Réflexions, mesures et communication après audits RH

Laure Pignet propose un processus de consultation générale de la satisfaction des collaborateurs et collaboratrices, mais Brigitte Galliot préfère mettre en place un certain nombre de changements avant de mettre en place de tels processus. Laure Pignet revient sur un cadre de gestion de la performance. Brigitte Galliot indique qu'il s'agit de mettre en place des moyens qui permettent d'évaluer la performance des processus RHs ; par exemple, sur une série de recrutements pris au hasard, l'audit dit qu'un certain nombre ne remplissent pas certains des critères attendus. Ce n'est donc pas la performance des personnes qui est remise en cause.

Marie-Claire Cors-Huber complète en indiquant que, dans les audits, les indicateurs sur les performances sont parfois des indicateurs que nous n'avons pas encore développés. Il n'est pas possible de faire une cartographie.

Laure Pignet remonte les difficultés des personnes dans les facultés à communiquer avec les RH. Brigitte Galliot indique qu'une réflexion sur les différents dispositifs à mettre en place est en cours.

Piera dell'Ambrogio informe que le PAT Unige lance un sondage sur la formation et près de 700 réponses seront transmises et elle propose de lier ce sondage à l'enquête sur le bien-être au travail qui va être lancée. Brigitte Galliot indique que les services en question sont très occupés cette année mais ensuite peut-être.

Xavier Perret évoque l'ouverture de l'accès aux bâtiments. Brigitte Galliot indique que cet aspect est placé sous l'autorité du vice-recteur Jean-Marc Triscone. L'audit a inclus un contrôle d'accès (sécurisation des locaux de la Division RH ainsi qu'un accès des collaborateurs prévoyant un retour des clés quand ils partent). L'accès du public fait partie d'un autre audit. Marco Girani complète en indiquant qu'autre chose est en place avec STEPS.

A la question d'**Amelia Marcelino** sur le timing prévu pour la mise en application, Brigitte Galliot indique que cela prendra 4 ans selon elle pour implémenter l'ensemble des mesures préconisées par les auditeurs. Elle ajoute que certaines mesures comme l'affiliation au Groupe Confiance pour la prévention et la gestion des conflits impliquent une modification de la loi et que cela prendra du temps.

Amelia Marcelino demande pourquoi ne pas demander l'avis de la base ? Elle pense que cela est motivant. Brigitte Galliot précise que nous n'avons pas écarté l'idée de consulter la base mais que, pour l'instant, il y a beaucoup de choses à mettre en place. Plus tard, quand

le processus aura démarré, la base sera consultée.

Amelia Marcelino demande pourquoi ne pas profiter de mettre en place l'égalité hommes-femmes ? De revoir les choses pour inciter la participation des femmes. Marie-Claire Cors-Huber souligne que dans la composition des corps professoraux et autres, l'obligation de représentation existe déjà et que, pour l'heure, ce serait contre-productif car trop contraignant et au détriment des femmes si elles doivent siéger dans des commissions, ce qui leur prend du temps sur la préparation d'articles ou de conférences. Selon elle, il faut avancer progressivement.

5. Reconnaissance de l'expérience des assistant-es lors du passage à la fonction de maître-assistant-es (annuités)

Il existe 2 systèmes :

- soit promotion, dans 95% des cas atterrissage en classe 17, annuité 0.
- soit engagement d'un-e externe, en tenant compte de l'expérience professionnelle acquise.

Pour ne pas défavoriser les internes par rapport aux externes, les 3 premières années d'ancienneté des externes ne sont pas prises en compte.

6. Impact des restrictions budgétaires 2020 sur l'UNIGE

Pas de restriction et donc pas d'impacts.

7. Vie des collaborateurs-trices intramuros :

(en présence de Marco Girani et Sara Carmignani, DIBAT)

Qualité de l'eau :

L'eau fournie par les SIG est l'une des meilleures eaux, la confiance est totale. Par contre, les tuyaux sont anciens et, dès lors, une analyse peut être faite sur demande ou lorsque quelque chose est détecté et il ne faut pas hésiter à appeler le service des bâtiments au moindre doute. Sinon, pas de contrôle à titre préventif.

Appels d'offres cafétérias

Sara Carmignani rappelle que l'appel d'offres pour les cafétérias est un appel à candidatures. Une redéfinition est en cours avec Fabrice Calame (bureau SDGs) en collaboration avec le service des bâtiments sur les grandes lignes. Début mars, quand la stratégie sera définie et dès le feu vert donné, Sara Carmignani appellera toutes les parties prenantes pour construire le groupe de travail et finaliser le cahier des charges. Ce sont uniquement Uni-Mail et Uni-Dufour qui sont concernés. Pour les Sciences et le CMU, cet exercice a déjà été fait et le cahier des charges est plus à jour.

Tri et gestion des déchets

Concernant la gestion des déchets, Sara Carmignani indique que nous allons passer du système traditionnel vers un apport participatif avec équipement de blocs de tri dans des lieux

stratégiques pour enlever les poubelles des bureaux et les remplacer par des poubelles de table. Il n'est pas possible pour nous de calculer le nombre de déchets mais avec cet apport participatif, la qualité du tri augmente de 30% à 40%. Pour que cela marche, il faut accompagner le système et Dufour sera le premier bâtiment à utiliser cette méthode avec une sensibilisation poussée et une valorisation des groupes. La loi cantonale prévoit un tri de 80% et nous en sommes à 35-40%.

Xavier Perret évoque le processus en sciences, qui est ouvert et où il y a une bonne implication des étudiant-es, ce qui est très positif. Il demande ce qu'il en est du contrôle de l'application du suivi ?

Sara Carmignani informe qu'un rendez-vous avec l'auditeur est organisé pour mener des investigations qui vont au-delà des prix ou des choses qui se voient. Pour Xavier Perret, la qualité s'est amenuisée avec le temps. Sara Carmignani explique faire appliquer le cahier des charges et à la fois mener des enquêtes de satisfaction.

Marco Girani précise que Sara Carmignani a commencé à travailler à l'Université il y a 3 mois et qu'elle reprendra petit à petit les démarches de suivi entreprises.

Laure Piguet juge que c'est positif de tenir compte de la durabilité mais pose la question du personnel. Sara Carmignani répond que la durabilité entend la durabilité sociale et Marco Girani complète en expliquant que ce qui se passe une fois que le prestataire est choisi est difficile à vérifier. Laure Piguet suggère de prévoir une règle et Sara Carmignani indique que c'est possible de prévoir que le groupe de travail soit informé pendant au moins un an.

Amelia Marcelino souhaite savoir s'il y a à l'Unige l'idée d'internaliser à nouveau certains services ? Selon Brigitte Galliot, une telle démarche n'est pas d'actualité et Marie-Claire Cors-Huber complète en disant qu'il est mieux de laisser cela aux compagnies qui sont toutes suisses. Amelia Marcelino est en faveur du service public, elle considère qu'une analyse de coût pourrait être intéressante, mais elle est bien consciente que tout le monde a beaucoup de travail.

Patrick Grespan demande ce qui se passera avec la cafétéria des Bastions, qui sera fermée pendant les travaux. Marco Girani indique que les utilisateurs-trices devront migrer vers Dufour durant cette période car le bâtiment des Philosophes n'est pas équipé en cafétéria.

Dimitri Konstantas évoque l'idée de manger dans les bibliothèques. Selon Marco Girani, ce n'est pas le cas partout, mais on y vient petit à petit.

Antoine Geissbuhler indique qu'il y a une réflexion à mener, et pas uniquement concernant la nourriture, sur l'utilisation des cafétérias, des couloirs et autres lieux.

8. Politique générale du rectorat sur les open spaces

Marco Girani indique que la politique de l'Etat est de limiter au maximum les bureaux privatifs afin de les réserver à la direction ou aux bureaux sensibles. Pour les autres, l'Etat souhaite que l'on utilise les *open space*, mais Marco Girani préfère parler d'*espace partagé*. À partir de 50% de taux d'activité, chacun a sa place. En dessous, on peut commencer à partager sa place. Ceci étant dit, un espace dit partagé, l'est à partir de deux personnes. Cela nécessite

un aménagement architectural et un mobilier adapté pour pouvoir se concentrer, téléphoner. Il faut aussi un même sujet de travail. L'Unige faisant partie de l'Etat, nous sommes soumis aux mêmes règles mais nous limitons au strict nécessaire les espaces en open space.

Hans-Rudolf Hagemann pense que ceci peut devenir contraignant avec chacun sa place physique, plus un espace partagé, plus open space. Brigitte Galliot explique que les SIG l'ont fait et qu'ils ont gagné 30% de place.

Marco Girani souligne l'existence du télétravail et que nous allons accompagner ce processus.

Pour l'un des membres de la commission, qui se trouve aux Battoirs, il entend qu'il y aura des aménagements, mais il se trouve dans un open space qui n'a pas été pas aménagé. Laure Piguet demande alors quel est l'avantage. Marco Girani explique qu'au départ, le souhait était de diminuer les surfaces de bureau car l'Etat de Genève cherche à réduire sa facture. Cependant cette réorganisation fait gagner de l'espace dans les surfaces construites autrefois et beaucoup moins dans les bâtiments neufs.

Laure Piguet propose aux représentants du service des bâtiments à aller voir les collègues du GSI. Marco Girani l'invite alors à le faire et il pense que 50% sont d'accord et 50% ne sont pas d'accord.

9. Lieu adapté pour la prière

Par définition l'Unige n'est pas un lieu de prière et l'aumônerie non plus car c'est un espace multiconfessionnel de réflexion et de socialisation. Par contre, une réflexion sur les espaces de repos et de méditation est à mener.

Marco Girani indique qu'une solution serait de sortir une ou deux salles du système de réservation, mais compte tenu du manque de salle, cela ne se fera pas.

Brigitte Galliot précise que ce n'est pas une mission de l'Unige de fournir des lieux de prière. De plus, les bâtiments de l'Université étant localisés pour la plupart en centre ville, une série de lieux de culte sont situés à proximité. Marco Girani complète encore en rappelant que tous les membres de l'Unige peuvent louer une salle via les loges.

10. Point de situation Covid-19

Une conférence a lieu demain.

Brigitte Galliot remercie tous les participant-es et la séance est levée à 14 :00.